

**636W17 - colle synthétique**

Numéro de matière 636W17

Page:

1 de 13

**1. Identification de la substance ou préparation et de la société productrice****Identificateur de produit**

Nom commercial du produit:

636W17 - colle synthétique

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation générale: Colle pour matières plastiques pour la technique orthopédique.  
Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

**Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Nom de la société: Otto Bock HealthCare Canada Ltd.

Rue/B.P.: 5470 Harvester Road

Place, Lieu: Burlington, ON L7L 5N5, CDN

Canada

WWW: www.ottobock.ca

E-mail: info.canada@ottobock.com

Téléphone: (800) 665-3327

Télécopie: (800) 463-3659

Service responsable de l'information:

Mark Agro, Téléphone: (800) 665-3327 (9 am - 5 pm)

Indications diverses:

Siège:

Ottobock SE &amp; Co. KGaA

Max-Näder-Straße 15

Duderstadt

Allemagne

**Numéro d'appel d'urgence****COLLECT, Téléphone: (613) 996-6666****Transport:****CONSULTANK Lutz Harder GmbH (Contract QUALI003)****Téléphone: +49 (0)178-4337434 (from USA: 01149 178 4337434)****2. Identification des dangers****Aperçu de cas d'urgence**

Aspect: État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide

Couleur: incolore

Odeur: caractéristique

Classification: Flam. Liq. 2; Eye Irrit. 2A; STOT SE 3;

Symboles de danger:

Mention d'avertissement: **Danger**

## 636W17 - colle synthétique

Numéro de matière 636W17

Page: 2 de 13

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Mentions de danger:   | Liquide et vapeurs très inflammables.<br>Provoque une sévère irritation des yeux.<br>Peut provoquer somnolence ou vertiges.  |
| Conseils de prudence: | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.<br>Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.<br>Éviter de respirer les vapeurs.<br>Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.<br>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.<br>Garder sous clef. |

### Statut des risques

Ce produit est classé comme dangereux sous les lois de l'OSHA aux États-Unis et du SIMDUT au Canada.

### Dangers non classés ailleurs

Effet narcotique possible en présence de fortes quantités.  
A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.  
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.

voir section 11: Informations toxicologiques

## 3. Composition / Informations sur les composants

Spécification chimique: Colle à base de Solution de polyuréthane.

Composants pertinents:

| n°CAS        | Désignation      | Teneur    | Classification                          |
|--------------|------------------|-----------|---|
| CAS 67-64-1  | Acétone          | >= 50 %   | Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3. |
| CAS 141-78-6 | Acétate d'éthyle | 25 - 50 % | Flam. Liq. 2. Eye Irrit. 2A. STOT SE 3. |

## 4. Premiers secours

En cas d'inhalation: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.  
Contrôler la respiration. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire Appeler un médecin.

Après contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, rincer aussitôt abondamment avec de l'eau et du savon.  
Oter aussitôt les vêtements, chaussures et chaussettes souillés. Etendre ensuite de la crème sur la peau. En cas de malaises, consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter ensuite aussitôt un ophtalmologiste.

Ingestion: NE PAS faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

## Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## Informations pour le médecin

Combattre l'acidose. Contrôler la réserve alcaline.  
Traitement symptomatique.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Point éclair/plage d'inflammabilité:

-19 °C

Température d'auto-inflammabilité:

ne s'enflamme pas spontanément

Agents d'extinction appropriés:

Jet d'eau en aspersion, mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

## Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs forment avec l'air des mélanges explosibles qui sont plus lourds que l'air. Ils s'épanchent au niveau du sol et peuvent causer un retour de flammes sur de grandes distances.

En cas d'un fort échauffement ou d'un incendie il peut se former des gaz toxiques.

En cas d'incendie: Il peut se former des produits de fission contenant du NOx et du HCN.  
monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

L'eau contaminée ayant servi à l'extinction doit être éliminée selon les réglementations administratives.

Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précautions individuelles:

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Ne pas inspirer les vapeurs. Assurer une aération suffisante.

Si nécessaire: Utiliser une protection respiratoire adéquate

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir toute personne non protégée à l'écart.

Porter un équipement de protection. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Précautions en matière d'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations, les caves ou les excavations.

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

**636W17 - colle synthétique**

Numéro de matière 636W17

Page:

4 de 13

Méthodes de nettoyage: Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel) et recueillir dans un récipient clos en vue d'une élimination adéquate. Colmater la fuite si cela peut se faire sans danger.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper. Endiguer. Bien colmater toutes les pièces se trouvant en contrebas.

Eaux courantes:  
La dilution s'effectue rapidement. Informer les usagers d'eau potable, d'eau industrielle ou de refroidissement, si le produit s'est écoulé en grandes quantités.

Eaux stagnantes:  
Couper les arrivées. Eloigner toute source d'ignition.

Indications complémentaires:

N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants.  
Les vapeurs s'épanchent au niveau du sol. Colmater les bouches de canalisations et évacuer les caves.  
Veiller au retour de flamme.

Le liquide s'évapore très rapidement.  
Les mélanges de 4% d'acétone et de 96% d'eau ont encore un point éclair de 54 °C. En cas d'écoulement de grandes quantités du produit, il faut tenir compte de l'inflammabilité des mélanges eau-acétone. Des mélanges explosibles peuvent se former avec l'air à la surface de l'eau.

## 7. Manipulation et stockage

### Manipulation

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail.  
Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Porter un équipement de protection. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
Assurer une aspiration appropriée aux appareils d'usage.  
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

Protection contre l'incendie et les explosions:

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.  
Un échauffement au-dessus de 50 °C provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
N'utiliser que des appareils/garnitures antidéflagrants.

### Stockage

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.  
A protéger de la chaleur et du rayonnement solaire. Protéger de tout effet de la lumière.  
Les récipients en acier, en acier inoxydable et en aluminium sont d'une résistance appropriée. Le cuivre risque d'être corrodé.  
Dans des récipients remplis partiellement peuvent se former des mélanges explosifs.

Conseils pour le stockage en commun:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## 8. Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

### Directives de l'exposition

Valeurs limites au poste de travail:

| N°CAS    | Désignation      | Type                        | Valeur seuil                      |
|----------|------------------|-----------------------------|-----------------------------------|
| 67-64-1  | Acétone          | Canada, Alberta: OEL 15 min | 1800 mg/m <sup>3</sup> ; 750 ppm  |
|          |                  | Canada, Alberta: OEL 8 hour | 1200 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm  |
|          |                  | Canada, BC: OEL STEL        | 500 ppm                           |
|          |                  | Canada, BC: OEL TWA         | 250 ppm                           |
|          |                  | Canada, Québec: VECD        | 2380 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm |
|          |                  | Canada, Québec: VEMP        | 1190 mg/m <sup>3</sup> ; 500 ppm  |
|          |                  | EUA: ACGIH: STEL            | 500 ppm                           |
|          |                  | EUA: ACGIH: TWA             | 250 ppm                           |
|          |                  | EUA: NIOSH: TWA             | 590 mg/m <sup>3</sup> ; 250 ppm   |
|          |                  | EUA: OSHA: TWA              | 2400 mg/m <sup>3</sup> ; 1000 ppm |
| 141-78-6 | Acétate d'éthyle | Canada, Alberta: OEL 8 hour | 1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm  |
|          |                  | Canada, BC: OEL TWA         | 150 ppm                           |
|          |                  | Canada, Québec: VEMP        | 1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm  |
|          |                  | EUA: ACGIH: TWA             | 1440 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm  |
|          |                  | EUA: NIOSH: TWA             | 1400 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm  |
|          |                  | EUA: OSHA: TWA              | 1400 mg/m <sup>3</sup> ; 400 ppm  |

Valeurs limites biologiques:

| N°CAS   | Désignation | Type                  | Valeur seuil | Paramètre | Échantillonnage                            |
|---------|-------------|-----------------------|--------------|-----------|--|
| 67-64-1 | Acétone     | EUA: ACGIH-BEI, urine | 25 mg/L      | acétone   | fin de l'exposition voire fin du processus |

### Contrôle de l'exposition

Protection antidéflagrante indispensable. Ne travailler qu'avec des matériaux résistants. Prévoir une bonne aération ou un système d'aspiration ou ne travailler qu'avec des garnitures absolument étanches.

Assurer une aspiration appropriée aux appareils d'usinage.

Se reporter également aux informations du chapitre 7, paragraphe stockage.

### Protection individuelle

**Protection yeux/visage** Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme OSHA Standard - 29 CFR: 1910.133 o ANSI Z87.1-2010.

**Protection de la peau** Porter un vêtement de protection approprié.  
 En cas de manipulation de grandes quantités: vêtements ignifuges, vêtements de protection résistants aux solvants  
 gants de protection conforme à la OSHA Standard - 29 CFR: 1910.138.  
 Type de gants: Caoutchouc butyle-Epaisseur du revêtement >= 0,5 mm  
 Période de latence: >480 min.  
 Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.  
La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!  
Tenir à disposition pour les cas d'urgence un appareil de respiration indépendant de l'air environnant  
En cas d'une exposition prolongée, utiliser un appareil respiratoire autonome.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire .

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |   |
|--|---|
| Aspect:  | État physique à 20 °C et 101,3 kPa: liquide<br>Couleur: incolore                                      |
| Odeur:   | caractéristique   |
| Seuil olfactif:  | non déterminé   |
| Valeur pH:   | non déterminé   |
| Point de fusion/point de congélation:                  | non déterminé   |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | 56 °C   |
| Point éclair/plage d'inflammabilité:                   | -19 °C  |
| Taux d'évaporation:                                    | Aucune donnée disponible  |
| Inflammabilité:  | Aucune donnée disponible  |
| Limites d'explosibilité:                               | LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 2.10 Vol%<br>LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 13.00 Vol% |
| Tension de vapeur:                                     | à 20 °C: 247 hPa<br>à 50 °C: (Acétone) 800 hPa  |
| Densité de la vapeur:                                  | Aucune donnée disponible  |
| Densité:   | à 20 °C: 0.88 g/mL  |
| Solubilité:  | à 20 °C: solvants organiques divers   |
| Solubilité dans l'eau:                                 | peu miscible  |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau:                 | Aucune donnée disponible  |
| Température d'auto-inflammabilité:                     | ne s'enflamme pas spontanément  |
| Décomposition thermique:                               | Aucune donnée disponible  |
| Viscosité, dynamique:                                  | à 20 °C: 3600 mPa*s (DIN53019Brookfld.RVT)  |
| Propriétés explosives:                                 | Le produit est non explosif.<br>Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.            |
| Teneur en solvant:                                     | 78.9 %  |
| Teneur en corps solides:                               | 21.1 %  |

## 10. Stabilité et réactivité

- Réactivité: Liquide et vapeurs très inflammables.  
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- Stabilité chimique: Stable si stocké dans les conditions prévues.
- Possibilité de réactions dangereuses  
Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.
- Conditions à éviter: Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
- Matières incompatibles: Corrode de nombreuses matières plastiques et le caoutchouc. Au contact d'hydroxyde de baryum, d'hydroxyde de sodium et de nombreuses autres substances alcalines, il peut se produire une condensation.
- Produits de décomposition dangereux:  
Aucun produit de décomposition dangereux si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.
- Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

## 11. Informations toxicologiques

### Tests toxicologiques

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ETAmix calculé: > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë (dermique): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ETAmix calculé: > 2,000 mg/kg

Toxicité aiguë (par inhalation): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
ETAmix calculé: > 20 mg/L

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2A = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): STOT SE 3 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations: Indication sur acétone:  
DL50 Rat, par voie orale: 5,370 - 6,980 mg/kg  
DL50 Lapin, dermique: > 5,000 mg/kg  
LC50 Rat, par inhalation (vapeur): > 30 mg/L/4

Indication sur acétate d'éthyle  
DL50 Rat, par voie orale: > 2,000 mg/kg  
DL50 Lapin, dermique: > 5,000 mg/kg  
LC 0 Rat, par inhalation (vapeur): > 22.5 mg/L/6h

**636W17 - colle synthétique**

Numéro de matière 636W17

Page: 9 de 13

**Symptômes**

Brûle les yeux et la peau.

En cas d'inhalation:

fatigue, nausée, Maux de tête, vertiges, état semi-conscient, vomissement, paralysie respiratoire, état inconscient.

Après absorption:

Une absorption du produit par voie gastrique, même en petites quantités, peut provoquer des troubles.

symptômes: Somnolence, vomissements. Troubles gastro-intestinaux.

Après contact avec la peau:

Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

Après contact avec les yeux: Lésion de la cornée

**12. Données écologiques****Écotoxicité**

Toxicité aquatique:

Indication sur Acétone:

Effets aigus:

Toxicité pour le poisson:

- espèces d'eau douce: 96h LC50 (Oncorhynchus mykiss): 5540 mg/L
- espèces marines: 96h LC50 (Alburnus alburnus (ablette)): 11000 mg/L

Toxicité pour les invertébrés:

- espèces d'eau douce: 48h EC50 (daphnia pulex (puce d'eau)): 8800 mg/L
- espèces marines: 24h EC50 (Artemisia salina): 2100 mg/l

Toxicité pour les algues:

- espèces d'eau douce: 8h NOEC (Microcystis aeruginosa): 530 mg/L/8 d.
- espèces marines: 96h NOEC (Prorocentrum minimum): 430 mg/L

Toxicité bactérienne:

EC 12: (30 min; boue activée; OECD 209): 1000 mg/L

Effets à long terme:

Toxicité à long terme pour les invertébrés:

28-jours NOEC (daphnia pulex (puce d'eau); reproduction): 2212 mg/L

Pas d'information disponible concernant les effets long terme sur les poissons et les algues

En raison de l'élimination rapide du produit dans l'eau, les effets à long terme sur les organismes aquatiques ne sont pas significatifs

**Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

**Persistance et dégradabilité**

Indications diverses: Aucune donnée disponible

**Indications diverses relatives à l'écologie**

Teneur en composés organiques volatils (COV):

78.93 % en poids = 694.6 g/L

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Produit

Recommandation: Incinération de déchets spéciaux avec autorisation des autorités locales.  
Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères.  
Ne pas jeter les résidus à l'égout.

### Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.  
Confier les fûts non complètement vidés au service d'évacuation des déchets à problèmes.

### Indications diverses

Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

## 14. Informations relatives au transport

### USA: Department of Transportation (DOT)

Identification number: UN1133  
 Désignation technique spécifique: UN 1133, ONU 1133, adhésifs  
 Hazard class or Division: 3  
 Groupe d'emballage: III  
 Labels: 3  
 Dispositions particulières: B1, B52, IB3, T2, TP1  
 Packaging – Exceptions: 150  
 Packaging – Non-bulk: 173  
 Packaging – Bulk: 242  
 Quantity limitations – Passenger aircraft / rail: 60 L  
 Quantity limitations – Cargo only: 220 L  
 Vessel stowage – Location: A  
 Vessel stowage – Other:



### Canada: Transportation of Dangerous Goods (TDG)

UN Number: UN1133  
 Shipping name: ONU 1133, adhésifs  
 TDG class: 3  
 Packing group: III  
 Explosive limit and limited quantity index: 5L  
 Passenger carrying road or rail index: 60L

**636W17 - colle synthétique**

Numéro de matière 636W17

Page: 11 de 13

**Transport maritime (IMDG)**

|  |   |
|--|---|
| Numéro ONU:                                | UN 1133   |
| Désignation technique spécifique:          | UN 1133, Adhesives  |
| Class or division, Subsidiary risk:        | Class 3, Subrisk -  |
| Groupe d'emballage:                        | III   |
| Numéro EmS:                                | F-E, S-D  |
| Dispositions particulières:                | 223, 955  |
| Quantités limitées:                        | 5 L   |
| Excepted quantities:                       | E1  |
| Conditionnement - Instructions:            | P001, LP01  |
| Conditionnement - Réglementations:         | PP1   |
| IBC - Instructions:                        | IBC03   |
| IBC - Réglementations:                     | -   |
| Instructions réservoirs - IMO:             | -   |
| Instructions réservoirs - UN:              | T2  |
| Instructions réservoirs - Réglementations: | TP1   |
| Arrimage et manutention:                   | Category A.   |
| Propriétés et observations:                | Adhesives are solutions of gums, resins, etc., usually volatile due to the solvents. Miscibility with water depends upon their composition. |
| Polluant marin:                            | non   |
| Groupe de ségrégation:                     | none  |

**Transport aérien (IATA)**

|   |   |
|---|---|
| Numéro UN d'identification:             | UN 1133                                   |
| Désignation technique spécifique:       | UN 1133, Adhesives                        |
| Class or division, Subsidiary risk:     | Class 3                                   |
| Groupe d'emballage:                     | III                                       |
| Étiquette de danger:                    | Flamm. liquid                             |
| Excepted Quantity Code:                 | E1  |
| Passenger and Cargo Aircraft: Ltd.Qty.: | Pack.Instr. Y344 - Max. Net Qty/Pkg. 10 L |
| Passenger and Cargo Aircraft:           | Pack.Instr. 355 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L  |
| Avion-cargo uniquement:                 | Pack.Instr. 366 - Max. Net Qty/Pkg. 220 L |
| Dispositions particulières:             | A3  |
| Emergency Response Guide-Code (ERG):    | 3L  |

**15. Règlements**

**Directives nationales - Canada**

Aucune donnée disponible

**Directives nationales - U.S. Federal Regulations**

|                   |  |
|-------------------|--|
| Acétone:          | TSCA Inventory: listed<br>TSCA HPVC: not listed<br>Clean Air Act:<br>SOCMI Chemical: yes<br>Other Environmental Laws:<br>CERCLA: RQ 5000 lbs.<br>RCRA Hazardous Wastes: Code U002<br>RCRA Groundwater Monitoring: Methods 8240 / PQL 100<br>NIOSH Recommendations:<br>Occupational Health Guideline: 0004* |
| Acétate d'éthyle: | TSCA Inventory: listed; EPA flags T<br>TSCA HPVC: not listed<br>Other Environmental Laws:<br>CERCLA: RQ 5000 lbs.<br>RCRA Hazardous Wastes: Code U112<br>NIOSH Recommendations:<br>Occupational Health Guideline: 0260   |

**Directives nationales - U.S. State Regulations**

|                   |   |
|-------------------|---|
| Acétone:          | California Prop 65 List: None<br>Delaware Air Quality Management List:<br>DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply<br>Idaho Air Pollutant List:<br>Title 585: AAC: 89 - EL: 119 - OEL: 1780<br>Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8 F9<br>Minnesota Haz. Substance:<br>Codes: AON - Ratings: 7.16 - Status: Title III<br>New York List of Hazardous Substances:<br>RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.<br>Pennsylvania Haz. Substance code: E<br>Washington Air Contaminant:<br>TWA: 750 ppm - 1800 mg - STEL: 1000 ppm - 2400 mg                     |
| Acétate d'éthyle: | Delaware Air Quality Management List:<br>DRQ: 5000 - RQ State: Federal Regulations Apply<br>Idaho Air Pollutant List:<br>Title 585: AAC: 70 - EL: 93,3 - OEL: 1400 - Title 586: -<br>Main Hazardous Air Pollutants:<br>Me 2005: HAP - Hap Rpt: 20000<br>Massachusetts Haz. Substance codes: 2,4,5,6 F8<br>Minnesota Haz. Substance:<br>Codes: AO - Ratings: 6.83 - Status: Title III.<br>New York List of Hazardous Substances:<br>RQ-Air: 5000 - RQ-Land: 1 - Note: No Note Associated with this chemical.<br>Pennsylvania Haz. Substance code: E<br>Washington Air Contaminant:<br>TWA: 400 ppm - 1400 mg |

**16. Autres informations**

Texte pour l'étiquetage: Contient >= 50 % Acétone, 25 - 50 % Acétate d'éthyle. Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Systèmes d'évaluation de danger:



NFPA Hazard Rating:

Health: 1 (Slight)

Fire: 3 (Serious)

Reactivity: 0 (Minimal)

HMIS Version III Rating:

Health: 1 (Slight)

Flammability: 3 (Serious)

Physical Hazard: 0 (Minimal)

Personal Protection: X = Consult your supervisor

|                 |   |
|-----------------|---|
| HEALTH          | 1 |
| FLAMMABILITY    | 3 |
| PHYSICAL HAZARD | 0 |
|                 | X |

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 1.3: Siège

Créée:

30/10/1994

#### Service responsable de la fiche technique

Responsable:

voir section 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.